



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté
et des collectivités locales

Bureau de la réglementation générale
et des élections

Affaire suivie par :
Mallaury BOURENANE
Tél : 05.62.56.64.25
Courriel : mallaury.bourenane@hautes-
pyrenees.gouv.fr

Tarbes, le **25 NOV. 2024**

Le Préfet des Hautes-Pyrénées

à

Mesdames et Messieurs les maires
du département
(pour attribution)

Madame la sous-préfète de Bagnères-de-
Bigorre
(pour information)

Monsieur le sous-préfet d'Argelès-Gazost
(pour information)

M. le président de la Chambre d'agriculture
(pour information)

**Objet : Élection des membres de la chambre d'agriculture de janvier 2025.
Publication des listes définitives des électeurs individuels**

Réf. : Articles R.511-22 à R.511-25 du code rural et de la pêche maritime

P.L. : 3

Les listes définitives des électeurs à titre individuel, qui serviront de support à l'élection des membres de la chambre d'agriculture, doivent être publiées, dès réception, dans chaque mairie.

Conformément à l'article R.511-22 du code rural et de la pêche maritime, vous êtes destinataires ce jour, sur la messagerie de la commune, des listes définitives des électeurs votant individuellement à l'occasion de l'élection des membres à la chambre d'agriculture, établies par la commission d'établissement des listes électorales. Cet envoi dématérialisé est assuré par le secrétariat de cette instance à partir de l'adresse de messagerie suivante : **hautes-pyrenees@elections.chambagri.fr**

I - CONSULTATION ET DÉPÔT DES LISTES

Je vous invite à tenir ces listes, établies par collège, à la disposition des personnes intéressées qui peuvent les consulter sans frais ou en prendre copie à leurs frais, sous réserve de s'engager par écrit à ne pas en faire un usage commercial.

Dès réception de ces listes, il vous revient d'afficher aux emplacements habituels d'affichage administratif, l'avis de dépôt ci-joint, qui a pour objet notamment d'informer les éventuels requérants des voies et délais de recours.

Dès l'accomplissement de cette formalité, vous voudrez bien compléter le certificat d'affichage ci-joint, et m'en faire retour immédiatement, soit par messagerie à l'adresse mentionnée ci-dessus : hautes-pyrenees@elections.chambagri.fr, soit par envoi postal adressé au bureau de la réglementation générale et des élections de la préfecture.

Le respect de cette formalité est essentiel dans la mesure où elle fait courir les délais de recours contentieux.

II – CONTENTIEUX SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Après affichage des listes électorales définitives, tout réclamant ou toute personne intéressée par les décisions de la commission d'établissement des listes électorales peut former un recours devant le tribunal de Tarbes. Cette saisine doit être faite dans les cinq jours de l'affichage de l'avis annonçant le dépôt des listes électorales à la mairie, à la préfecture et au siège de la chambre d'agriculture.

Toute personne qui prétend avoir été omise sur les listes par suite d'une erreur purement matérielle ou avoir été radiée des listes sans en avoir été informée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, peut saisir le juge jusqu'au jour du scrutin, sans que puisse lui être opposé le délai de cinq jours.

Le tribunal d'instance statue dans les dix jours. Sa décision n'est pas susceptible d'appel ou d'opposition. Elle peut néanmoins être déférée à la Cour de cassation.

Les listes électorales seront rectifiées, si nécessaire, en application des décisions de justice.

Je vous remercie de votre concours dans l'application de ces instructions. Mes services (bureau de la réglementation générale et des élections) restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le préfet,
pour le préfet et par délégation
Le directeur


Denis BELUCHE

Liste Définitive Electeurs individuels

ELECTIONS CHAMBRES D'AGRICULTURE CLOTURE DU SCRUTIN LE 31/01/2025

Page 1 / 3

Département : 65 Commune : SAINT LANNE
Canton : 13 - VAL D ADOUR RUSTAN MADIRANAIS

Collège 1 CHEFS EXPLOITATION ET ASSIMILÉS

Date 26/11/2024
Liste Définitive Electeurs individuels

N° enr.	IDENTITE	NAISSANCE	Résidence
2070	MME BATARD JULIE CORALIE VALERI	À LOURDES (65)	4 IMP DES FLEURS 65310 ODOS
228	M. CAPMARTIN FRANCIS	À MAUBOURGUET (65)	770 RTE D AYDIE 65700 ST LANNE
3992	M. CONDOURE JOEL	À PAU (64)	122 CHEM DE PENAS 65700 ST LANNE
747	M. MARCHE VALERY MICHEL DANIEL	À BULLY LES MINES (62)	557 RTE D'AYDIE 65700 ST LANNE
2907	MME MAUMUS RAVAUD CORINNE ISABELLE PAS	À TARBES (65)	750 CHE LE PARADIS LD CRU DU PARADIS 65700 ST LANNE
1986	MME SANSSEN FRANCOIS MARIE-ANNYCK NADINE	À DUNKERQUE (59)	QUAR LE LUC 65700 ST LANNE

Département : 65 Commune : SAINT LANNE
Canton : 13 - VAL D ADOUR RUSTAN MADIRANAIS

Collège 3A SALARIES PRODUCTION AGRICOLE

Date 26/11/2024
Liste Définitive Electeurs individuels

N° enr.	IDENTITE	NAISSANCE	Résidence
3788	MME CRUZ MARIE-LAURE NATHALIE	À MARSEILLE (13)	20 RUE GEORGES LEDORMEUR 65800 AUREILHAN
3729	MME GALLOU BRETON MARYSE RINA	À BORDEAUX (33)	AU BOUT DU PONT D L AD CHEZ MR DUFFAU GERARD 65700 HERES
3882	MME GALY-ACHE JULIA	À LIBOURNE (33)	6 RUE DU FOIRAIL 65500 VIC EN BIGORRE
3726	MME LACABANNE AIMIE SOLANGE MARIE	À TARBES (65)	19 RTE DE HECHAC 65700 SOUBLECAUSE
7056	M. LAFFAILLE MAURICE ROGER CHARLE	À LOURDES (65)	12 RTE DE MONCAUP AU BOURG 65700 SOMBRUN
6801	M. MAUMUS JACQUES BLAISE BERNA	À SAINT LANNE (65)	640 CHEM LE PARADIS 65700 ST LANNE
3397	M. MONET TONY	À DECHY (59)	16 RTE DU VIGNOBLE 65700 MADIRAN
3065	M. PAULIN DIDIER PHILIPPE RENE	À SILLE LE PHILIPPE (72)	391 CHE PARADIS COULANE 65700 ST LANNE
3706	MME QUETIN HANNA SALOME VIOLINE	À MASSAT (09)	557 RTE D AYDIE 65700 ST LANNE
3178	M. SABLAYROLLES PIERRE MARIE-ALAIN	À CASTRES (81)	4 CHEM DU PRADAS 65290 JUILLAN
3070	M. SAINT PE BERNARD JEAN	À LE HOUGA (32)	4043 RTE DE TOUJUN 32460 LE HOUGA
3229	M. SORBETS DENIS ALAIN	À AIRE SUR L ADOUR (40)	X SAINT AGNET 40800 AIRE SUR L ADOUR
3810	MME TACHOUERES LACABANNE CHRISTELLE	À TARBES (65)	19 RTE DE HECHAC 65700 SOUBLECAUSE

Département : 65 Commune : SAINT LANNE
Canton : 13 - VAL D ADOUR RUSTAN MADIRANAIS

Collège 4 ANCIENS EXPLOITANTS ET ASSIMILES

Date 26/11/2024
Liste Définitive Electeurs individuels

N° enr.	IDENTITE	NAISSANCE	Résidence
7436	M. BUSIPELLI JEAN JACQUES	À NOGARO (32)	124 RTE DU LUC 65700 ST LANNE
5950	M. CASTETS MICHEL HENRI GERMAIN	À RISCLE (32)	QUARTIER BIDOS 65700 ST LANNE
10183	MME CAZENAVE CONDOURE LOUISE JEANNE THERES	À MONASSUT AUDIRACQ (64)	333 CHEM DE PENAS 65700 ST LANNE
5553	M. CONDOURE JEAN-LOUIS	À SAINT LANNE (65)	333 CHEM DE PENAS 65700 ST LANNE
10547	MME COURTADE DESCATOIRE LYDIE	À TARBES (65)	540 RTE DU BERGONS LE CASTET 65700 ST LANNE
10403	MME COUSTE CIBIN MARIE-CHANTAL	À BORDEAUX (33)	CHEM DE PERAS 65700 ST LANNE
5851	M. DESCATOIRE HENRI JEAN	À LILLE (59)	540 RTE DU BERGONS LE CASTET 65700 ST LANNE
8285	MME LOUMAGNE DUBICQ PAULE MARIE GEORGETT	À SOUBLECAUSE (65)	MARCHANDOU 65700 ST LANNE
10362	MME MICHEL CASTETS SYLVETTE JEANNE FRAN	À SAINT LANNE (65)	QUARTIER BIDOS 65700 ST LANNE
5501	M. POUADERE FRANCOIS ROBERT RENE	À SAINT LANNE (65)	PLANTE 65700 ST LANNE
9817	MME SALLES LAFEUILLE YVONNE-JULIETTE HENR	À SAINT LANNE (65)	681 CHEM DE MENJARRES 65700 ST LANNE